

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE – COVID 19

1 – PROTOCOLE COVID-19

Les Voyageurs sont informés qu'ils devront se conformer strictement à toutes les mesures sanitaires exceptionnelles et renforcées élaborées dans le cadre du Protocole COVID-19 mis en place par Latitude Blanche (cf Annexe 1 de ce document).

2 – CONDITIONS D'ANNULATION ET DE MODIFICATION

2.1 – Annulation de la part du Voyageur

Pour toute réservation effectuée après le 1^{er} septembre 2020, et pour un départ compris entre le 20 décembre 2020 et le 23 mai 2022

Latitude Blanche vous propose d'annuler sans frais votre réservation jusqu'à 30 jours du départ et de recevoir un avoir de 100% des sommes versées valable sur une nouvelle réservation.

Jusqu'à 30 jours avant le départ :

Avoir de 100% des sommes versées valable sur une nouvelle réservation, valable dans les 24 mois suivants le départ initial (hors éventuels frais aériens).

Moins de 30 jours avant le départ :

Des frais d'annulation de 100% des sommes versées seront appliqués. Toute demande d'annulation doit être notifiée par e-mail à l'adresse : voyages@latitudeblanche.com

2.2 – Annulation de la part de Latitude Blanche

L'intégralité des sommes versées feront l'objet d'un avoir de 100% des sommes versées (hors éventuels frais aériens).

Dans le cas d'une annulation de la part de Latitude Blanche, aucune indemnité n'est due aux Voyageurs.

2.3 – En cas de refus d'embarquement de la part de Latitude Blanche

En cas de refus d'embarquement pour raison médicale, y compris liée au COVID-19, des frais d'annulation de 100% des sommes versées seront appliqués. Latitude Blanche conseille vivement aux Voyageurs de contracter une assurance annulation et de s'assurer que cette assurance couvre bien les annulations liées au COVID-19.

3 – QUARANTAINE

Dans le cas où le Navire ou les Voyageurs seraient mis en quarantaine, aucune indemnité ne sera due aux Voyageurs.

Dans le cas où une quarantaine serait imposée dans le pays d'origine des Voyageurs au cours de l'Expédition, aucune indemnité ne sera due aux Voyageurs, et les sommes versées par le Voyageur pour l'exécution de cette quarantaine ne pourront lui être remboursées par Latitude Blanche.


4 – FRAIS DE TRANSFERT

Dans le cas d'une annulation de l'Expédition de la part du Voyageur ou de Latitude Blanche, Latitude Blanche ne sera pas responsable et ne pourra rembourser les sommes versées pour la réservation des transferts, Billets Aériens et nuits d'hôtel.

5 – PRIVATISATION

En cas de privatisation du Navire, dans le cas d'une annulation de la part de Latitude Blanche, l'acompte versé au titre de la confirmation de privatisation du Navire sera intégralement remboursé par Latitude Blanche.

ANNEXE 1

 POLARFRONT	PROTOCOLE SANITAIRE	PF-SANITAIRE-1.01
	Mesures à respecter dans le cadre de la gestion du COVID19	COMPANY POLICY Version 1

L'épidémie liée au COVID19 nous a poussé à mettre en place des mesures de prévention et des bonnes pratiques pour parer à la transmission du virus.

Les consignes suivantes sont à respecter :

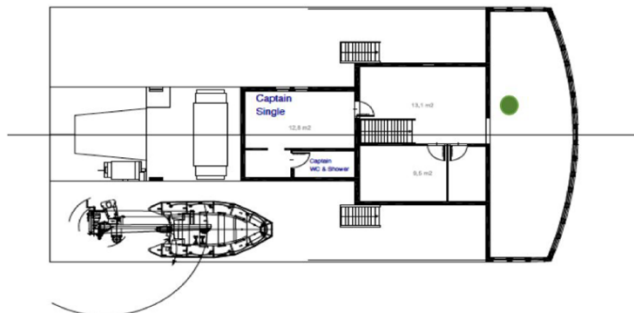
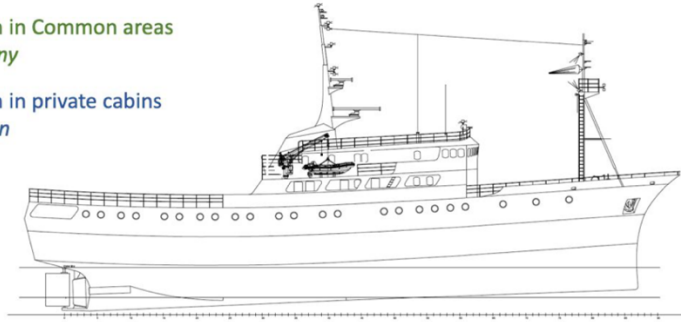
I. AVANT EMBARQUEMENT

- Tous les Voyageurs doivent se soumettre à un test de dépistage au COVID19 (au plus tôt, 10 jours avant le début de l'Expédition) et faire remplir par leur médecin traitant un questionnaire médical complet à retourner impérativement avant le début de l'Expédition. Tout Voyageur dépisté positif au COVID 19 ou présentant des symptômes ne sera pas autorisé à embarquer.
- Tous les passagers devront embarquer avec une quantité suffisante de solution hydro-alcoolique (quantité recommandée : 100 mL) et de masques pour toute la durée de l'Expédition.
- À l'arrivée à l'aéroport du Svalbard, les Voyageurs devront respecter les consignes de circulation imposées par les Autorités norvégiennes.
- La température des Voyageurs sera vérifiée à leur arrivée à bord.

II. VIE A BORD DU NAVIRE

- Des distributeurs de solution hydroalcoolique seront à la disposition des Voyageurs dans tous les espaces communs du navire : à l'entrée du navire, dans la bibliothèque, dans le restaurant, dans le salon, dans la passerelle et dans la salle de gym.
- Tous les Voyageurs doivent avoir leur propre solution hydroalcoolique avec eux tout au long de l'Expédition.
- Tout symptôme suspicieux sera immédiatement reporté aux Autorités du Svalbard et le Voyageur concerné sera mis à l'isolement dans l'hôpital du navire.
- Tous les Voyageurs doivent porter un masque lorsqu'ils sont en présence d'autres personnes.
- Une distance d'1 mètre doit être respectée entre les personnes. S'il n'est pas possible de respecter cette distance, le port du masque est obligatoire.
- Les excursions en Zodiac se dérouleront avec moins de 8 personnes par Zodiac, et un masque devra être porté tout au long de l'excursion.

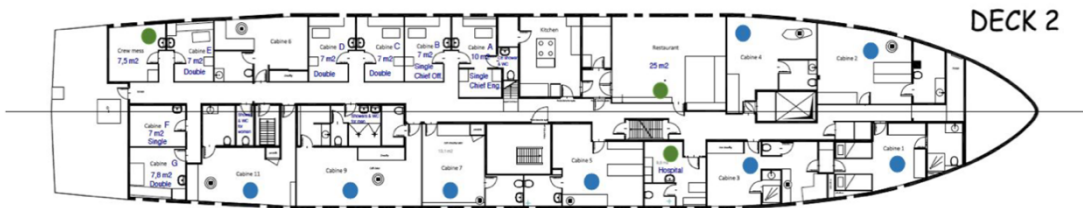
- Hydroalcoholic solution in Common areas
Provided by the company
- Hydroalcoholic solution in private cabins
Provided by each person



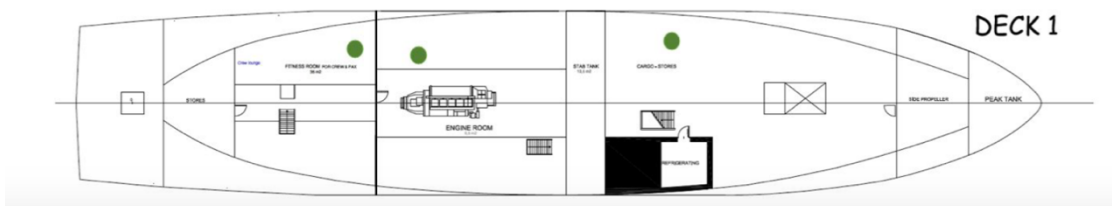
DECK 4



DECK 3



DECK 2



DECK 1

III. DÉBARQUEMENT

- La température des Voyageurs sera vérifiée avant leur débarquement.
- Tout symptôme suspicieux sera immédiatement reporté aux autorités du Svalbard et le Voyageur concerné sera mis à l'isolement dans l'hôpital du navire.
- Les consignes de circulation à Longyearbyen seront dictées par les Autorités du Svalbard.